

		Ecole REVEIL MATIN 5 rue du Président Kennedy 78800 HOUILLES Tel : 01 39 14 64 64	
Procès-verbal du Conseil d'école du vendredi 10 novembre 2023 à 18H15			
<u>Education Nationale</u> Le directeur de l'école : M. LESCLAUSES Les enseignants : Mme LEROUX-FINI, Mme MIZON, Mme CLEMENT-BO-LAYRON, Mme GARDES, M. MEYER, Mme DE ALBUQUERQUE, M. BOULANGER, Mme GUEHO, M. SARZIER, Mme DURAND, Mme CASSASSUS, Mme JABOUIN, Mme DUVERGER, Mme MICAELLI, Mme MAURY, M. ROUSSILLON	<u>IEN :</u> Mme DUCASSE Ex-cusée <u>D.D.E.N:</u> M. MOYON	<u>Parents d'élèves :</u> Les représentants de l'AAPEH : Johanne Huynh, Anne Baglin, Clémence Helary, Morgane Landouer, Julie Boyer, Sonia Barnabaux, Émilie Bernardin Skalen, Florence Bovet, Mathieu Grenier Les représentants de la FCPE : François Berthault, Aline Sorret, Bernadette Martins, Lucile Hot, Marion Hamon (excusées : Vanessa Jouvenet et Sandrine Bruel)	<u>Municipalité :</u> Adjointe municipale : Mme SIMONIN

I- ORGANISATION INTERNE DU CONSEIL D'ÉCOLE

Début de la séance à 18h15 - secrétaire de séance : Mme Gardes

Ia- Présentation des membres du Conseil d'école

Ib- Résultats des élections des représentants de parents

728 inscrits : 450 votants, 48 blancs ou nuls et 402 suffrages exprimés. Taux de participation : 61,81 %. Répartition des sièges : 9 sièges pour l'AAPEH , 7 pour la FCPE.

La composition des fédérations est visible sur le panneau d'affichage dédié, à proximité de l'entrée de l'école.

Ic- Minute de silence en hommage à Dominique Bernard.

Pour information, elle n'a pas été imposée aux élèves mais chaque enseignant a abordé le sujet en fonction de la sensibilité de sa classe et de l'âge des élèves : la minute de silence a pris des formes différentes selon les classes.

II- FONCTIONNEMENT ET VIE DE L'ÉCOLE

Ila- Rentrée 2023

- *Structure pédagogique* : Effectif total de 426 élèves répartis de la façon suivante :

- CP (88 élèves) : CP A Mme Leroux-Fini/Micaelli (25 élèves) + CP B Mme Mizon (26 élèves) + CP C Mme Clément-Bolayron (27 élèves)
- CE1 (78 élèves) : CE1 A Mme Molinier/M. Roussillon (25 élèves) + CE1 B Mmes Aballea/Micaelli (26 élèves) + CE1 C M. Meyer (27 élèves)
- CE2 (76 élèves) : CE2 A Mme De Albuquerque (30 élèves) CE2 B M. Boulanger (28 élèves) + CP-CE2 Mme Gardes (25 élèves dont 8 CP et 17 CE2)
- CM1 (85 élèves) : CM1 A Mme Gueho (27 élèves) + CM1 B M. Sarzier (28 élèves) + CM1 C Mme Durand (28 élèves)
- CM2 (104 élèves) : CM2 A Mme Casassus, CM2 B Mme Jabouin, CM2 C Mmes Maury/Bosco, CM2 D Mme Duverger (26 élèves dans chaque classe)

➤ *Organisation de la rentrée*

La première semaine, le temps que l'étude et la garderie se mettent en place, il a été décidé de faire sortir les élèves de CP et de CE1 par les issues de secours afin d'éviter une trop grosse foule devant la grille ce qui peut générer de l'anxiété chez tout le monde. En répartissant par les issues, cela permet en outre d'échanger éventuellement brièvement sur les premiers jours mais permet aussi aux enseignants de s'assurer de l'identité de la personne qui récupère l'enfant. Cette organisation sera reconduite l'année prochaine.

➤ *Commandes*

Cette année, le fonctionnement des commandes de fournitures avait évolué avec de nouveaux prestataires et un nouveau prestataire. Force est de constater que ce fut beaucoup mieux que l'année passée et que les fournitures ont été livrées rapidement à l'école.

Par ailleurs, cette année, le budget consenti par la mairie pour les fournitures s'élevait à 25€ par élève. Mais étant fixé en juin par rapport aux prévisions d'affectifs à cette période, ce budget ne prend pas en compte les arrivées d'élèves durant les vacances estivales. Afin de permettre aux enseignants de commander des fournitures pour ces nouveaux élèves et par souci d'équité entre les classes, il a été demandé par les directeurs une rallonge budgétaire à la rentrée pour ces nouveaux élèves, ce qui a été accepté par M. Le Maire.

IIb- Explication du protocole pHARe

Questions parents : Le programme est-il en place dans notre circonscription et notre école ? Quels genres d'actions ont été mises en place ? Comment les parents sont-ils mis dans la boucle ?

Phare (protocole de lutte contre le harcèlement) est **un moyen de créer une communauté protectrice qui participe à l'amélioration du climat scolaire, s'appuyant sur les personnels et les parents d'élèves.** [Le plan interministériel sur le harcèlement](#) (cliquer sur le lien pour davantage d'informations) constitue une nouvelle étape structurée autour de trois axes : **prévention, détection et réaction**. Sa mise en place au niveau de l'école est détaillée dans le **règlement intérieur**, avec une nouveauté : la possibilité d'évincer un élève de l'école s'il s'avère qu'il est harceleur.

A l'école, il faut avant tout **en parler**. En effet, l'institution scolaire doit aux familles d'être à **l'écoute**, de prendre soin de leurs enfants, de **prévenir** le harcèlement, dès ses **premiers signes**, et d'y **répondre efficacement** s'il survient. Cette évolution implique une action systémique et, en particulier, un **dialogue** renouvelé avec les familles.

Concrètement, des ressources sont mises à disposition des enseignants pour **sensibiliser** les élèves mais aussi pour reconnaître les « signaux faibles ». Le discernement est important pour ne pas sous-évaluer... et ne pas surévaluer, ce qui implique une première analyse par les acteurs du terrain. Des personnes-ressources extérieures à l'école peuvent être sollicitées par l'école ou les parents (2 numéros mis à disposition : ...) pour intervenir dans certains cas et entendre des enfants afin de définir si la situation relève ou non de harcèlement ou d'intimidation. Les parents des enfants concernés ne sont pas forcément informés avant des entretiens de manière à ne pas biaiser les échanges.

Les parents demandent si les parents pourraient être prévenus après les entretiens, pour l'instant, ce n'est pas prévu dans le protocole mais cela pourrait être intéressant que les parents puissent le savoir pour en reparler avec leur enfant.

Les parents faisant partie de la communauté à mobiliser, un webinaire a été proposé aux parents élus pour sensibiliser au harcèlement et aux réseaux sociaux.

Parallèlement, à partir du 9 novembre 2023, journée nationale de lutte contre le harcèlement, et jusqu'au 15 novembre, le Ministre a demandé que soit proposé à chaque élève, du CE2 à la Terminale, de répondre anonymement à un questionnaire évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire au cours d'un temps dédié.

Au Réveil Matin, avant la passation du questionnaire, un échange est proposé aux élèves sur ce qu'est le harcèlement et sur les 3 rôles possibles dans le harcèlement (harceleur, victime, témoin). Les élèves qui ont déjà passé le questionnaire étaient contents d'avoir la parole et que le questionnaire soit anonyme. Problème qui se pose, comme c'est anonyme, que fait-on d'un questionnaire qui montre une souffrance ?

Les enseignants soulignent aussi que les valeurs de bienveillance, d'empathie et de respect des règles doivent aussi être travaillées par les parents. Les enseignants ont besoin des parents.

IIc- Vote du règlement intérieur de l'école

Tous votes pour, 0 Vote contre, 0 abstention

Règlement adopté à l'unanimité qui sera communiqué par mail, sur le blog et sur le panneau d'affichage.

Beaucoup de vêtements abandonnés, les enseignants rappellent aux élèves de les récupérer, les parents peuvent avoir les mêmes exigences pour essayer de réduire la quantité de vêtements.

Les parents demandent que l'on rajoute en préambule. « L'école est un établissement public où sont enseignées les valeurs..... »

IIId- Financier :

Le solde de la coopérative au 31/08/2023 était de 9 200 € (81 466 € sortis et 90 675 € entrés sur l'année 2022-23).

L'école a bénéficié de 4200 € de subventions de la mairie pour les classes de découvertes.

IIe- Pédagogique

- Informatique : Désormais, toutes les classes sont dotées de VPI et de caméras flexibles pour projeter des travaux ou manuels. L'équipe enseignante remercie la mairie car cet outil change la manière d'enseigner où cela permet des apprentissages interactifs et réduit le nombre de photocopies.

- Synthèse de l'évaluation d'école pour le groupement Schoelcher / Réveil-Matin (2022-2023).

Suite au rapport auto-évaluatif rédigé par l'équipe enseignante, et suite à ses entretiens menés auprès de parents, d'élèves et de membres de la communauté éducative (directeurs, enseignants, AESH, coordinateurs du périscolaires), l'équipe d'évaluateurs a transmis en toute fin d'année une restitution faisant apparaître 4 axes : Parcours de l'élève (continuité pour le suivi scolaire des élèves/ continuité avec la maternelle), Lieux de vie, lieux partagés ? (aménagement de tous les espaces intérieurs ou extérieurs, cohabitation avec le périscolaire...), Pour une école résolument inclusive (se former, mettre en place des sas de décompression, favoriser le bien-être de chacun), Labellisation des écoles pHARe / bien-être à l'école pour TOUS.

Projets

Questions parents : Des ateliers en classe sont-ils envisagés en lien avec potager et cantine ? :
- les légumes de saisons (découvertes et dessins, travaillés dans les classes concernées)
- le potager ? Un devis avait été effectué pour acheminer l'eau courante mais étant trop cher, ce sont 2 récupérateurs d'eau de pluie qui vont être installés.
- comment fonctionne la cuisine ? (visite, rencontres cuisiniers et agents, reportage photo et textes, etc) La découverte de la cuisine par les délégués, avec pourquoi pas un petit reportage publié sur le blog, va être étudié par M. Lesclauses, en concertation avec le nouveau responsable restauration.

- Conservatoire partenariat de 7 classes avec Mme Ribert
- Le dispositif Ecole et Cinéma : les classes de CP, de CE1, de CE2, de CP/CE2, 1 CM1.
- Classes découvertes : CP C (classe cirque dans l'Yonne en novembre), CE2a et CE2b (du 28 au 31/5 dans les Hauts de France en lien avec le projet de classe sur les régions), 4 CM2 (début juillet en Vendée au Puy du Fou).
- Classe cinéma (M. Sarzier et Mme Guého) : une semaine banalisée (mercredi inclus, en mars) un professionnel intervient pour former les enfants aux métiers du cinéma. Un scénario sera rédigé par les élèves puis joué et filmé.
- Potager avec M.Meyer et Mme Clément-Bolayron
- Sorties régulières sur Paris (Mme Gardes)

IIf- Sécurité

Abords de l'école : Lorsqu'ils viennent récupérer des élèves de cycle 3, les parents sont priés de les attendre un peu plus loin que la grille afin d'éviter un « attroupement » et pour permettre aux plus jeunes élèves de voir leurs parents.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : 2 exercices seront réalisés (confinement, intrusion).

Ilg- Evénements festifs

Jeudi 25/4 : carnaval (+ photos de classe déguisés)

Mardi 25/6 : kermesse. L'organisation de cet événement n'est pas automatique et il **sera conditionné à la participation massive des parents en amont et le jour J.**

Les parents font remarquer que jusqu'à présent ils n'avaient pas forcément l'habitude de beaucoup s'investir dans l'organisation, mais la communication a bien été faite l'année dernière. L'équipe enseignante attend vraiment une aide importante en amont et pendant la fête. Il faut vraiment intégrer aussi la partie rangement après la fête pour que l'école soit rangée, propre et fonctionnelle pour le périscolaire pour le lendemain matin, comme le demandent les enseignants et la mairie.

Les parents soulignent que les enseignants donnent du temps en plus pour l'organisation de cette fête et pensent donc que les parents peuvent aussi donner un peu de leur temps. Ils demandent aussi que les dates de réunion de préparation soient bien données en avance.

III- Questions à la mairie

IIIa- Ménage - question des enseignants : Des renforts sont-ils prévus prochainement car les agents sont depuis un moment en sous-effectif les obligeant à avoir recours au "mode dégradé" ? (sans parler de la démission récent du gardien...)

La mairie est consciente du problème et la DRE reprend en charge la partie ménage. Un nouveau responsable arrive courant du mois de novembre. Des recrutements pour le gardien sont en cours.

Les enseignants précisent que les agents sont adorables et très investis dans leur travail mais ils sont trop peu nombreux. Lorsque nous nous plaignons du ménage mal fait, nous souhaitons vraiment soulignés qu'ils font tout ce qu'ils peuvent.

Les enseignants demandent aussi que pendant les fortes chaleurs, les fenêtres puissent restées ouvertes pendant la nuit pour rafraîchir les classes. Mais la mairie répond qu'on reporte la responsabilité d'appréciation de la météo aux agents d'entretien. Mme Simonin s'engage à en discuter avec la nouvelle personne responsable de l'entretien.

On peut demander des ventilateurs à la DRE.

Cantine - questions des parents

L'école Réveil Matin sera pilote avec la DRE sur le programme anti-gaspillage alimentaire, est ce que des actions sont prévues ? (sensibilisation aux biodéchets avec Les Artistes comme annoncée par la DRE)

Il est prévu de mettre en place le système « petite faim, grande faim ? » pour limiter le gâchis. Un nouveau responsable M. Paillard vient de prendre ses fonctions et mettra cela en place en janvier.

- nutrition : élaboration d'un ou des menus avec la diététicienne (programme fait à Détraves). Cela pourrait être sous forme de concours.

- organisation : les temps de repas accordés pour le dernier service sont souvent assez compressés par la sonnerie du retour en classe. Réponse du périscolaire : C'était en début d'année, cela a été réglé.

Par ailleurs, des enfants rapportent qu'ils n'ont pas le droit de jouer dans le préau pendant la pause méridienne quand il fait froid. Est-ce encore un problème de surveillance (et donc d'effectif) ?

Cet espace est utilisé comme lieu de passage et ne peut donc pas être utilisé comme zone de jeux.

- Les grèves du périscolaire sont de moins en moins comprises. Pourraient-ils communiquer sur leurs motivations ?

C'est un mouvement national, les motivations sont propres à chaque personne et ce n'est pas lié à la ville. L'information aux parents pour les grèves du périscolaire passe maintenant par mails car les sms coutent très chers

IIIb- Travaux

- Accessibilité pour tous : L'année dernière, il avait été annoncé le projet d'installation d'un ascenseur pour l'école après la construction de celui de l'école Détraves. Qu'en est-il ?

L'école Détraves n'a aucune classe au rez-de-chaussée, c'est pour cela que cette école a maintenant un ascenseur, l'école Réveil Matin a 2 classes au rez-de-chaussée, donc l'installation d'un ascenseur n'est pas envisagée. Si problème d'accessibilité, la classe de l'enfant qui ne peut pas se déplacer sera transférée dans une des 2 classe du rez-de-chaussée.

- Toilettes : Les enfants se plaignent toujours des toilettes sales, de la chasse d'eau qui ne fonctionne pas. Cela bloque un certain nombre d'enfants qui ne vont que très rarement aux toilettes de toute la journée. Le problème des poussoirs trop durs est en étude, la mairie réfléchit à une solution.

Les APE de l'école espèrent (comme pour les travaux de l'école Détraves) de l'ajout de sanitaires à chaque palier du nouvel ascenseur. Pour rappel, notre école ne possède qu'une douzaine de toilettes pour 430 élèves et une trentaine d'adultes. Aucune proposition d'ajout de toilettes n'est envisagée.

- Abords du parking Kennedy (demande récurrente depuis 3 ans) : bénéficiaire d'un véritable parking à vélos trottinettes côté parking Kennedy digne de ce nom, retrait du vieux compacteur côté parking (quand ?)

Un éclairage pour éclairer le long du gymnase est demandé par le directeur.

La demande d'un parking à vélos va être relancée.

Pour le compacteur pas d'informations sur son retrait pour l'instant.

- Centre Cousteau : Si les travaux commencent à l'automne 2024, où iront les élèves ? La garderie du mercredi aura-t-elle bien lieu dans l'enceinte l'école ?

Cela va être discuté pendant l'année avec tous les nouveaux responsables.

Les enseignants déplorent le peu de créneaux disponibles pour l'accès au gymnase, d'où la demande de retirer le compacteur (aussi) pour pouvoir faire du sport sur le terrain sur lequel le compacteur est posé. Mme Simonin va se renseigner pour voir si on pourrait avoir plus de créneaux.

3. Demandes de travaux lors de la prochaine visite technique :

- Pose d'un bac à livres devant l'école: Cela a été fait du côté de Schoelcher
- salle des maîtres : peinture + branchement (ou débarrassage) du sèche-linge
- Occultation des vitres de la bibliothèque et du préau.
- Salle de classes : fils électriques apparents

V- CONCLUSION

Nous tenons à remercier très chaleureusement Mme Rigaud, notre ancienne gardienne partie à la retraite et qui nous a vraiment beaucoup et bien accompagnés.

Les prochains conseils d'école auront lieu le **mardi 6 février 2024** et le **mardi 4 juin** à 18H15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Procès-verbal établi le 10/11/2023.

La secrétaire de séance Mme Gardes

Le président, Directeur de l'école.

